

Commune de NANTEUIL-LES-MEAUX

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **07/DAIDD/ENV n° 112**

du **19 novembre 2007**

complété le **02 mai 2012**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Approuvé	date 16 juillet 2007	aléa Inondation
Approuvé	date 22 août 2007	aléa Mouvements de terrain
Prescrit (en cours d'élaboration)	date 11 juillet 2001	aléa Sécheresse
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

La notice de présentation du PPRI de la vallée de la Marne	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPRI de la vallée de la Marne (planche 6/8) au 1/5000ème	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de zonage réglementaire du PPRI de la vallée de la Marne (planches 6/8) au 1/5000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
La notice de présentation du PPR mouvements de terrain	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPR mouvements de terrain au 1/10 000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de zonage réglementaire du PPR mouvements de terrain au 1/10 000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
La carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles ou aléa sécheresse (version d'octobre 2006) au 1/135000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)**
- Document cartographique délimitant les zones exposées au risque mouvements de terrain (1 format A4)**
- Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles, ou aléa sécheresse (1 format A4)**

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Sites internet :

www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr (DDT77)

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr (Préfecture77)